

Organisateur

Police cantonale vaudoise
Monsieur le Commandant
Centre Blécherette
1014 Lausanne



Formulaire à l'attention des organisateurs de manifestations dans le Canton de Vaud

**Police cantonale
Le Commandant**

Explicatif

La Police cantonale a pris votre demande d'exonération en considération. Dans le cadre de l'application de la Loi sur la facturation des prestations matérielles fournies par les services de l'Etat lors de manifestations (LFacManif), une procédure selon des critères d'exonération prédéfinis a été instaurée. Afin de pouvoir appliquer ces critères en toute connaissance de cause, l'autorité compétente doit être en possession d'un certain nombre d'éléments, notamment d'ordre financier. La production des comptes complets, signés et définitifs est ainsi requise de la part des organisateurs de manifestations ayant déposé une demande d'exonération.

En outre, les organisateurs doivent remplir et retourner le présent formulaire en même temps que la production des comptes, attestant, d'une part, de la véracité et de la conformité des comptes produits et, d'autre part, de l'engagement ou non de personnel salarié pour la préparation et le déroulement de la manifestation.

L'organisateur atteste de la véracité et de la conformité des comptes produits au moyen du présent formulaire :

.....

Du personnel salarié est engagé dans le cadre de l'organisation de la manifestation (y compris recours à une société d'événementiel) :

- Oui - Justification : (à remplir obligatoirement)
- Non - Justification : (à remplir obligatoirement)
- Commentaires :

Lieu, date :

Signature de l'organisateur :

Le présent formulaire est à retourner à la Police cantonale au moment de la transmission des comptes.